Commission Nationale de la Psychiatrie

N°8 - OCT. 2026

LETTRE INFO

La cgt cause Psy

06 28 11 89 80
cnp@sante.cgt.fr

Page hautement recommandable sur le site fédéral :
http://sante.cgt.fr/Commission-nationale-Psychiatrie

BILAN D'ACTIVITÉ À MI-MANDAT
DE MAI 2025 À AOÛT 2026

DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA PSYCHIATRIE (CNP)

> Fonctionnement de la CNP

La CNP est intégrée dans le secteur politique de santé de la fédération. Elle est animée par un membre de la CEF, issu de la psychiatrie. Elle se réunit au moins quatre fois par an en présentiel. Cependant, lorsque l'actualité de la psychiatrie le nécessite, elle peut se réunir rapidement en visioconférence.

Toutes les CNP donnent lieu à des comptes rendus auxquels sont annexés les comptes rendus des régions, l'ensemble devant être rediffusé sur les territoires par les animateurs des Commissions régionales de psychiatrie. L'articulation « syndicat-CRP-CNP » fonctionne bien là où les CRP existent.

Depuis le dernier congrès fédéral, 2 régions supplémentaires (Rhône-Alpes / Auvergne) ont créé une CRP, rejoignant Paris et Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Normandie, Limousin, Lorraine, Pays de la Loire, Bourgogne, Franche-Comté, PACA, Centre, Nord-Pas-de-Calais. La CRP Poitou-Charentes se réunit et transfère ses comptes-rendus à la CNP. Une nouvelle animatrice s'est proposée, aussi la CNP de septembre s'est tenue à La Rochelle pour soutenir cette dynamique.

Ce travail collectif ne peut se réaliser qu'avec la participation des animateurs des CRP. Ces animateurs sont issus des syndicats de la psychiatrie, et ce bilan de mi-mandat leur permet de pouvoir apprécier le travail réalisé par leurs mandatés.

> Production d'analyses, revendications et outils spécifiques sur la psychiatrie pour la Fédération

- Production régulière de tracts, communiqués de presse, motions de soutien en lien avec l'actualité de la psychiatrie, (ex. : quand les logiques autoritaires reviennent par la fenêtre), mais également en lien avec les mobilisations de notre secteur fédéral. À retrouver sur le site fédéral.
- Travail sur le transfert des détenus : consultation des syndicats, extraction des réponses, synthèse en réflexion sur les revendications à porter par la CNP. Travail toujours en cours : rencontre avec l'UFSE et la Pénitentiaire pour travailler des revendications en commun. À ce jour, malgré plusieurs courriers de demandes d'auditions, pas de réponse de notre Ministère.
- Production d'un travail d'analyse sur l'infiltration des lobbys santé-mentalistes dans les rouages gouvernementaux. Ces lobbys orientent les politiques de santé concernant la psychiatrie et participent de la destruction de la psychiatrie publique.
- Rédaction de tracts partagés avec l'UFSP et l'UFAS. Des temps d'échange sont à penser pour favoriser ce travail.
- Groupe WhatsApp « La CGT Cause psy » pour permettre un échange entre les camarades qui ont une CRP et ceux qui n'en ont pas.
- Lettre info diffusée sur le site fédéral en février 2026 ; la 7ème est en cours d'écriture.
- Préparation des rencontres nationales de psychiatrie de la CGT : Réflexion faite sur la visée politique, le format, les invités, etc. ; travail qui se poursuit pour des journées prévues les 7 et 8 octobre 2027.
- Création d'un quiz de type « Incollables » sur la psychiatrie pour les élections, à destination des hôpitaux psychiatriques et des services de psychiatrie. Trame écrite finalisée par la CNP, dessins en cours de finalisation, début de montage de la com. Nous aurions aimé les avoir pour début septembre mais cela va dépendre de l'entreprise qui les réalise. Le quiz est par ailleurs adapté au format d'un téléphone.

> Interventions internes ou externes concernant la psychiatrie

La CNP est sollicitée aussi bien pour intervenir au sein des organisations de la CGT que par des interlocuteurs extérieurs.

- Participation comme auditrice ou auditeur pour la CGT aux entretiens du CESE sur la santé mentale des jeunes. Échanges et analyses avec les camarades qui y siégeaient. Ce travail s'est poursuivi sur plusieurs mois.
- Consultation de la CNP par la Commission des droits de l'enfant de l'Assemblée nationale concernant les besoins de la pédopsychiatrie (intervenante animatrice de la CNP / travail préalable en commun de la CNP).
- Lorsque cela a été possible, déplacement pour répondre à des sollicitations : lutte locale (CGT Lavaur), Fondation Vallée, participation pour étayer les revendications des syndicats sur des points particuliers (CGT Montfavet/ transfert des détenus), 100 ans du syndicat CGT du CH psy Guillaume Régnier (Rennes).
- Intervention au Congrès de la Coordination nationale des hôpitaux de proximité (place des hôpitaux psy).
- Congrès des psychiatres de l'Union syndicale de Psychiatrie
- Intervention à la journée du Printemps de la psychiatrie : Expertiser n'est pas soigner.
- Interventions au forum national de la Cause Freudienne : Les Esbrouffes de la HAS.
- Audition par la commission de l'assemblée du Printemps du financement de la Psychiatrie.

> Appel de la CNP

Les régions Bretagne et Midi-Pyrénées, malgré le travail d'échange engagé, n'ont à ce jour pas trouvé les moyens de donner corps à une CRP. Nous profitons de ce bilan pour lancer un appel à ces deux régions mais également aux régions : Alsace, Champagne-Ardenne et Picardie (même si cette dernière est régulièrement représentée par une camarade de la CEF).

Un courrier a également été adressé aux USD et coordinations régionalesconcernées début 2026.
